

Province de Québec
MRC des Laurentides
Municipalité de Lac-Supérieur

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – TAXATION 2025

AVIS PUBLIC EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR, À L'EFFET QUE :

Une **séance extraordinaire** du conseil municipal de cette Municipalité aura lieu **le 18 décembre 2024 à 18h30**, à la bibliothèque municipale sise au 1277, chemin du Lac-Supérieur.

Un (une) des membres de ce conseil :

- **Donnera avis de motion et déposera le projet de règlement numéro 2024-671, abrogeant le Règlement 2023-661, ayant pour objet d'établir les taux de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2025, ainsi que les taux d'intérêts et de pénalités.**

Donné à Lac-Supérieur, ce 16^e jour du mois décembre 2024

(Original signé)

Anne-Marie Charron
DGA et greffière-trésorière adjointe